

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

FINITION

DOMINANTE PEINTURE VITRERIE REVETEMENT

DOSSIER RESSOURCE

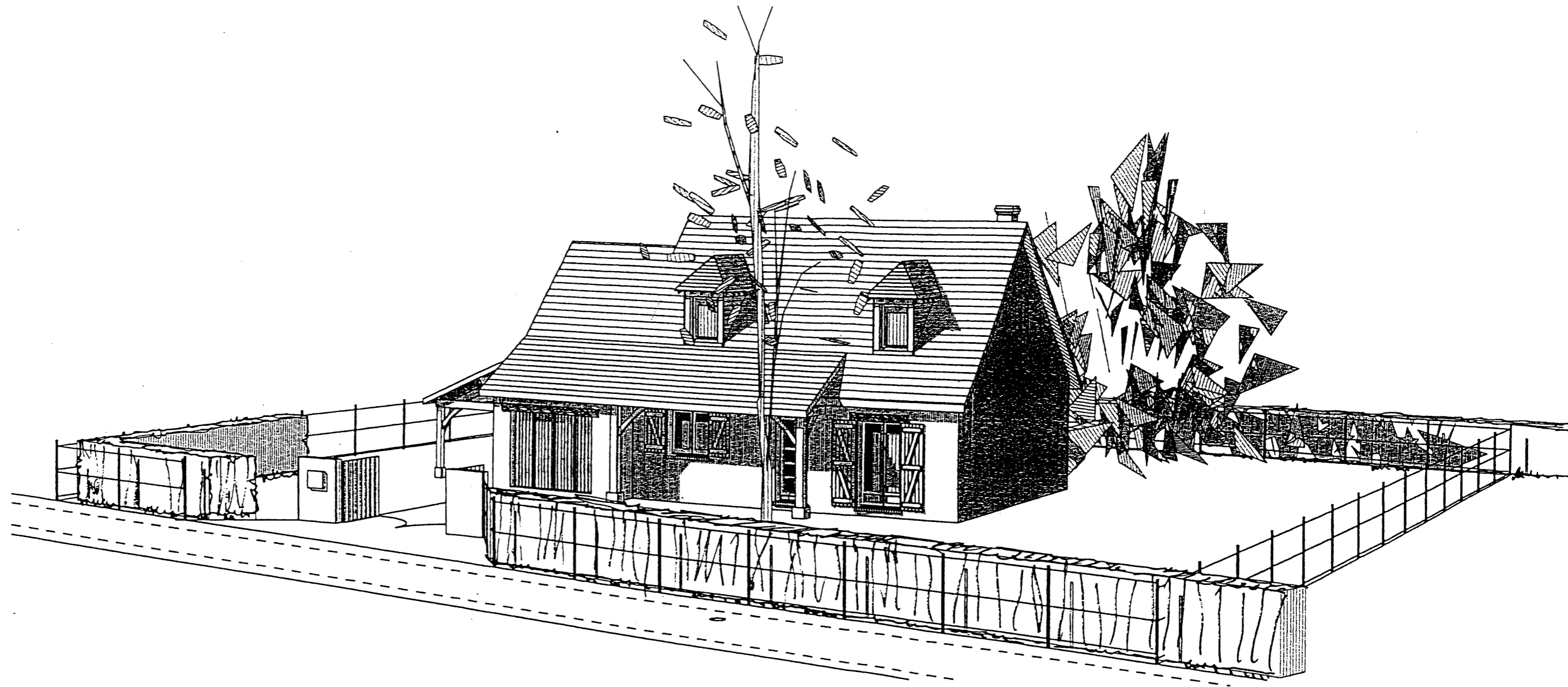
Ce dossier contient les documents :

- 1 / 13 : Perspective
- 2 / 13 : Plan de situation
- 3 / 13 : Vue en plan Rez-de Chaussée
- 4 / 13 : Vue en plan étage
- 5 / 13 : Coupe AA
- 6 / 13 : Coupe BB
- 7 / 13 : Descriptif
- 8 / 13 : Descriptif
- 9 / 13 : Fiche technique ROLLATEX MAT
- 10 / 13 : LUTECE
- 11 / 13 : QUELYD SM3
- 12 / 13 : TOPISOL 182
- 13 / 13 : SADER FIX

CE DOSSIER CONCERNE L' EPREUVE

EP 1 Ecrit

EP 2 Ecrit



	B.E.P. : FINITION	PLANS ET COUPES
	Code examen : 510-23 301	SESSION 2005
EPI : REALISATION ET TECHNOLOGIE		
Durée du BEP : 4 heures.	Coef : 5	Folio 1/13

EXTRAIT CADASTRAL ech: 1/2000°

PRESENTATION DU SUJET

L'étude que vous allez réaliser, va servir à renseigner le client, M. DURAND, qui vous demande de lui faire une proposition de devis et de le conseiller dans le choix des matériaux qu'il souhaite que vous mettiez en œuvre pour la mise en peinture de son pavillon neuf.

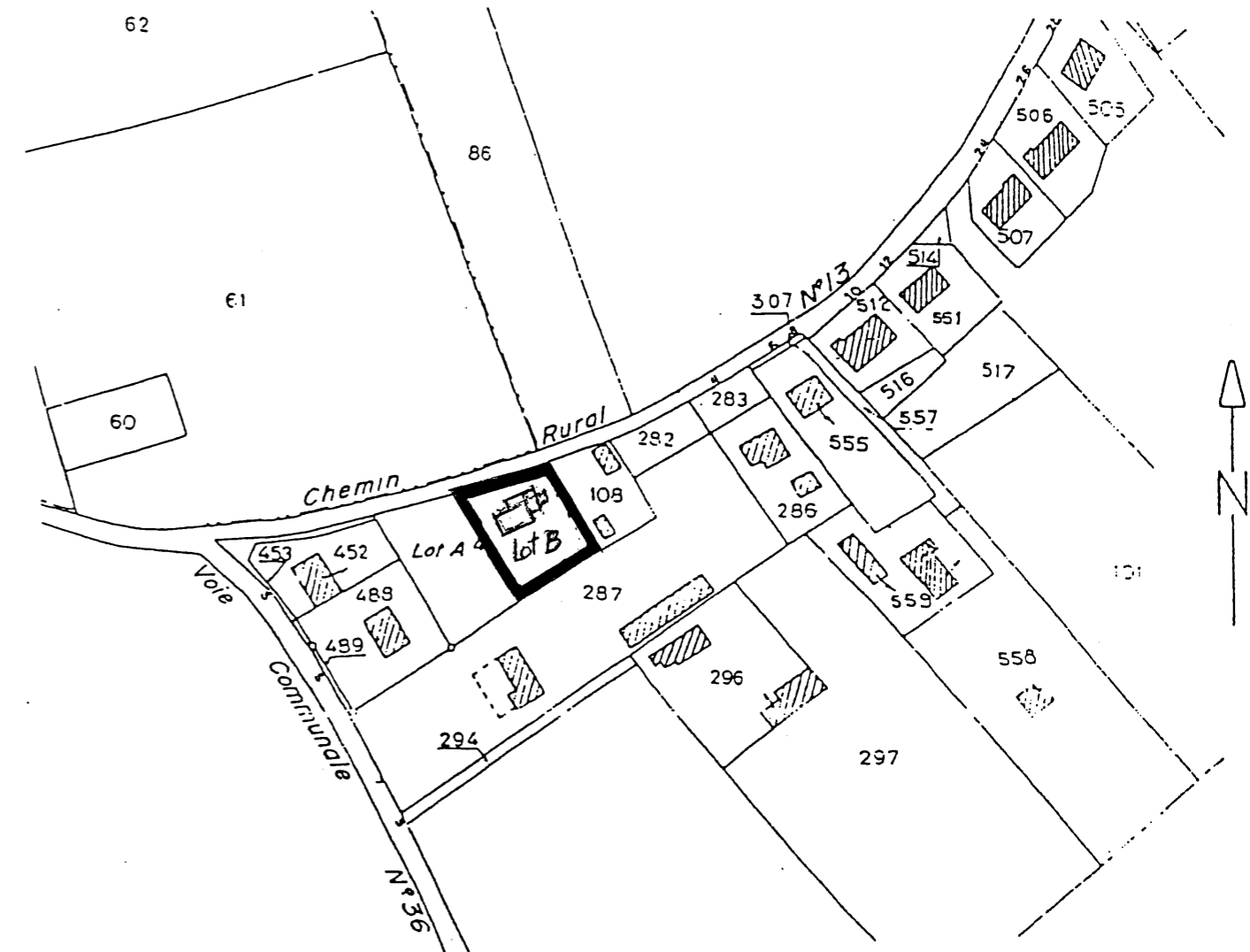
Vous allez donc devoir vous mettre dans la situation de l'artisan qui va faire en sorte de satisfaire son client et pour cela répondre à toutes ses questions :

A savoir : rechercher des données dans le dossier technique :
Plans et fiches techniques.
Descriptif.

estimer des surfaces et des quantités de matière d'œuvre.

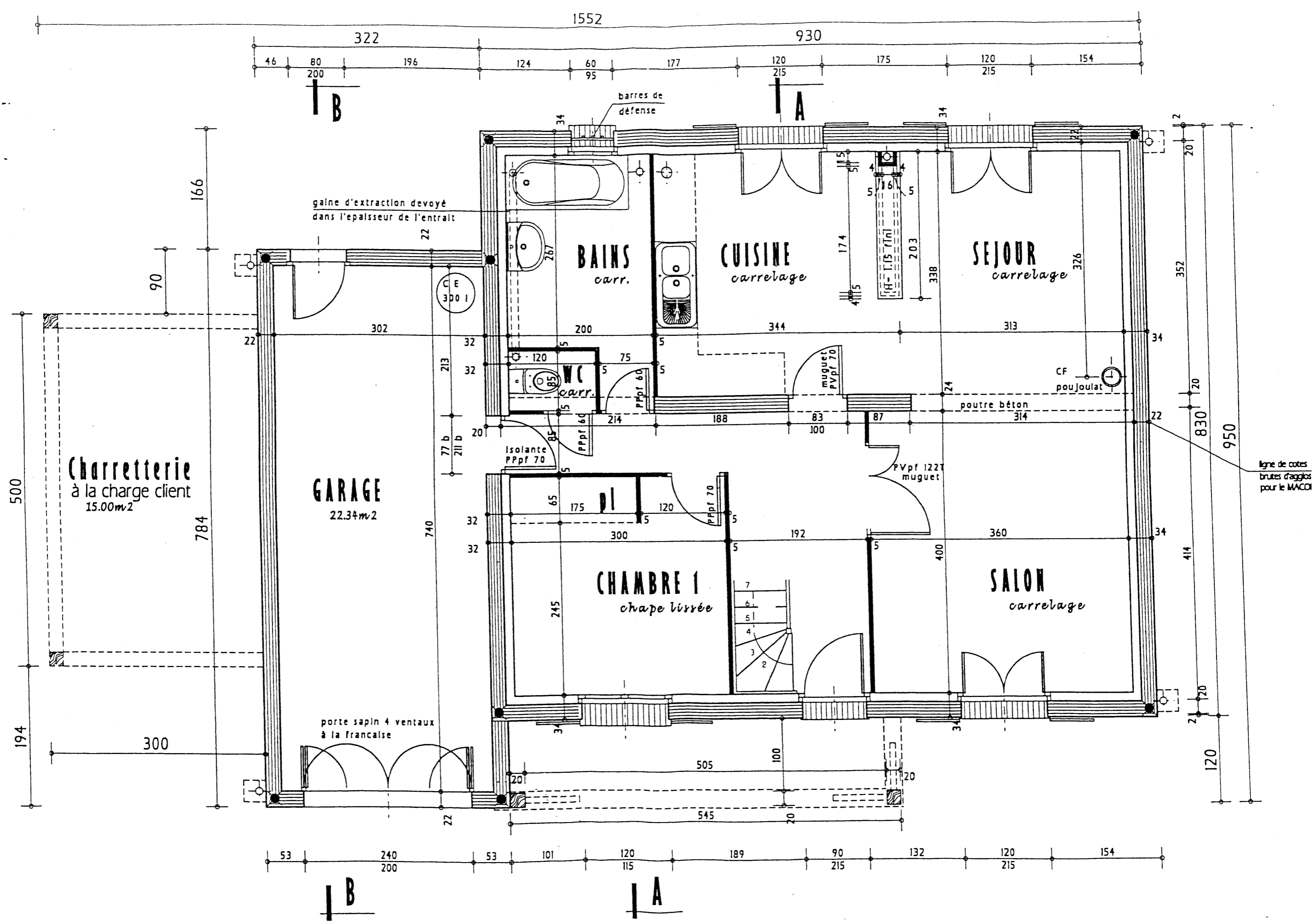
Organiser votre travail.

Cette analyse concerne la chambre N°1 et vous servira pour l'épreuve EP1 PRATIQUE du BEP.



PLAN DE SITUATION

Code examen : 510-23 301	B.E.P. : FINITION	PLANS ET COUPES
SESSION 2005	EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 02 / 13

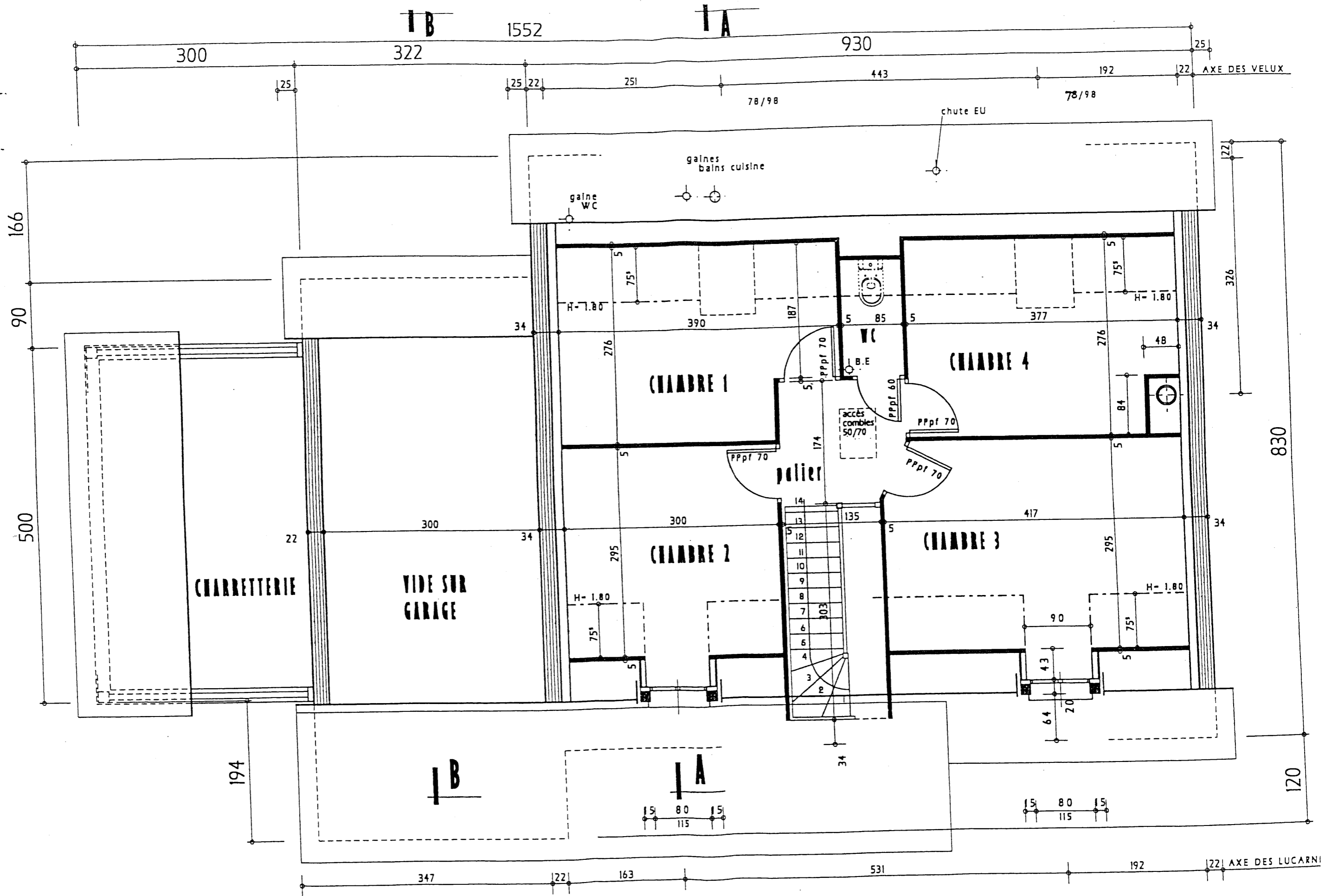


PLAN DU REZ DE CHAUSSEE ech: 1/50°

Code examen : 510-23 301
 SESSION 2005

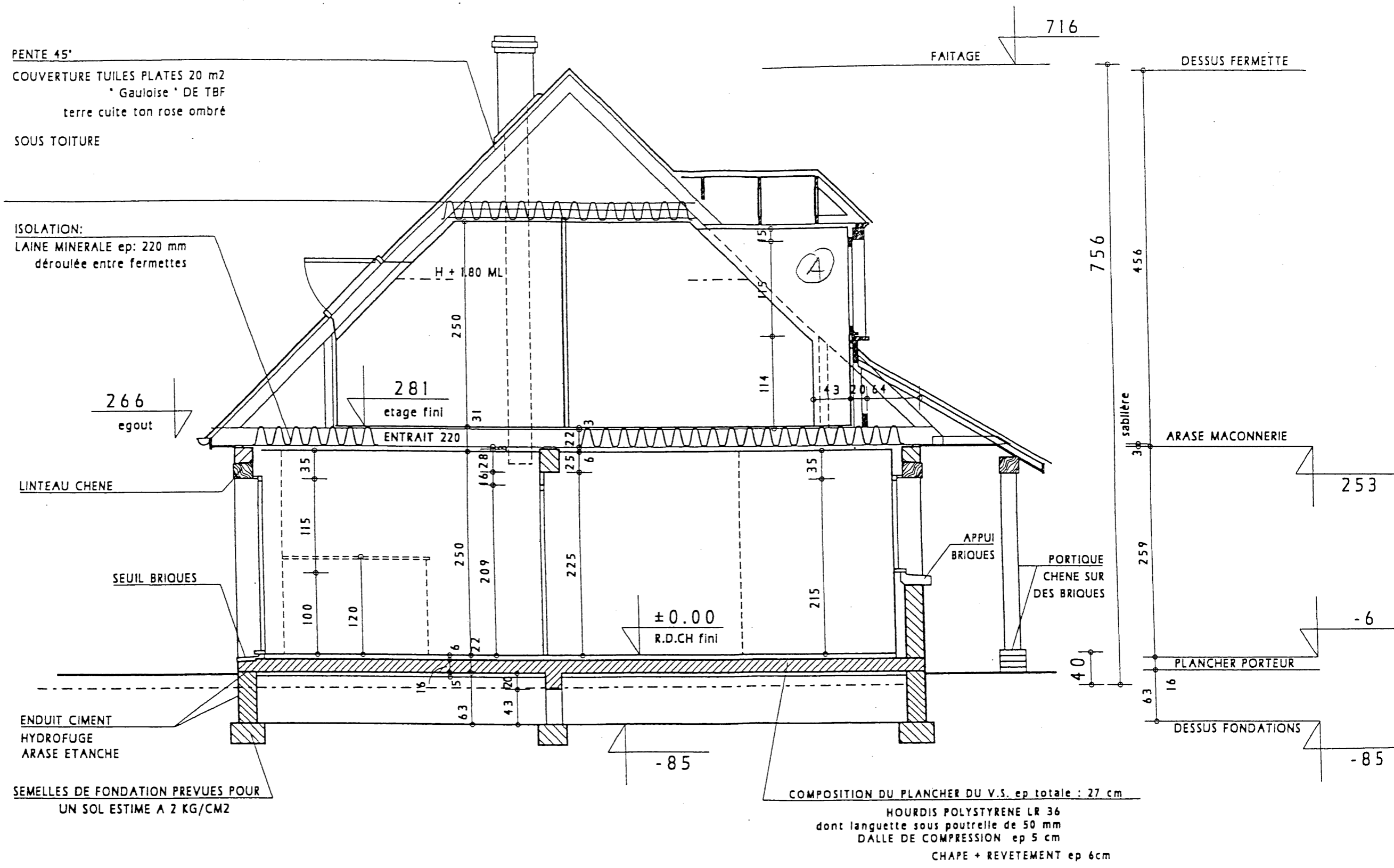
B.E.P. : FINITION
 EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE

PLANS ET COUPES
 Folio : 03 / 13



PLAN DE L'ETAGE ech: 1/50°

Code examen : 510-23 301	B.E.P. : FINITION	PLANS ET COUPES
SESSION 2005	EPI : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 04 / 13



COUPE A.A ech: 1/50°

Code examen : 510-23 301	B.E.P. : FINITION	PLANS ET COUPES
SESSION 2005	EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 05 / 13

DESCRIPTIF

LOT CLOISONS / DOUBLAGES / ISOLATION

REZ DE CHAUSSEE

PLAFOND

Plaques de plâtre BA13 sur profilés métalliques.

MURS

Murs : doublage des murs extérieurs en brique de 4 cm avec enduit de plâtre coupé et isolation par laine minérale épaisseur 6cm

Murs porteurs : enduit de plâtre coupé sur agglomérés.

Cloisons de distribution de 50 mm d'épaisseur composée de plaque de plâtre +laine de roche+plaque de plâtre.

ETAGE.

PLAFOND

Plafond droit plaque de plâtre BA 13 sur profilés métalliques

Plafond rampant à un parement composé de une plaque de plâtre BA 13 avec isolation de 60 mm d'épaisseur.

MURS

Cloison de redressement ou jouée en complexe isolant plaque de plâtre BA 13 avec isolation collée sur brique

Cloison de distribution sèches de 50 mm d'épaisseur composée de plaque de plâtre BA 13 + laine de roche + plaque de plâtre BA 13.
en carreaux de plâtre hydrofuge pour les WC

LOT MENUISERIES

EXTERIEURS

Châssis bois exotique avec double vitrage à faible émissivité. Epaisseur 24 mm (4-16-4).

Ouvrant à la française.

Bloc-porte plein entrée BPP 90B. Isophonique..

Porte de garage 2.40 x 2.00.ouvrant à la française.

Porte extérieure du cellier 0.80 x 2.00 isolante en acier.

Volets battants en sapin

INTERIEURS

Blocs-porte du rez de chaussée et de l'étage isoplanes PP pf préimprimée.

Bloc-porte PP pv entre cuisine et entrée et entre salon et entrée en bois exotique

Placard PL 1.75 façade miroir, compris aménagement de penderie chambre N°1.

Plinthes : bois exotique dans pièces sèches. Hauteur : 7 cm.

Plinthes : carrelage dans pièces humides. Hauteur : 7 cm.

LOT REVÊTEMENTS DE SOLS

Sol souple textile dans chambres étages

Sol souple plastique en dalles chambre N°1.et WC étage.

Carrelage dans les autres pièces

LOT PEINTURE

TRAVAIL DEMANDÉ

CHAMBRE N° 1 :

PLAFOND : finiton à deux couches de peinture mate TRIMETAL ROLLATEX MAT.

MURS : pose de revêtement intissé LUTECE structure à peindre.

Ou papier peint vinyl rouleau de 10,05m x 0,53m raccord droit de 35 cm.

BOISERIES : maintien de l'aspect naturel par traitement insecticide fongicide
Type lasure :SIGMALIFE aspect satiné

SOL : pose de revêtement souple en dalles 30 cm x 30 cm en pose droite sur enduit de ragréage.

PLACARD : plafond comme le plafond de la chambre
Murs à l'identique de la pièce.

SEJOUR SALON CUISINE :

PLAFOND : finiton à deux couches de peinture mate TRIMETAL ROLLATEX MAT.

MURS : pose de revêtement intissé LUTECE structure à peindre

SOLS : en carrelage y compris plinthes : sol posé : protection à la charge du peintre.

BOISERIES : maintien de l'aspect naturel par traitement insecticide fongicide
Type lasure :SIGMALIFE aspect satiné

	B.E.P. : FINITION	DESCRIPTIF
	Code examen : 510-23 301	SESSION 2005
EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE		
Durée du BEP : 4 heures.	Coef : 5	Folio :7/13

	B.E.P. : FINITION	DESCRIPTIF
Code examen : 510-23 301		
SESSION 2005	EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 8/13

ROLLATEX MAT

PEINTURE MURALE MATE

DÉFINITION

Peinture de décoration mate, garnissante, semi-pochée à base de résines acryliques en dispersion aqueuse destinée à la décoration des supports neufs, anciens peints ou non peints, pour intérieur.

USAGES

Le **ROLLATEX MAT** est destiné à la décoration en intérieur des fonds tels que : mortiers hydrauliques, béton, briques, fibro-ciment, plâtres durs, plaque de plâtre cartonnée, bois et leurs dérivés (sur impression adaptée), peints ou non peints, etc. (Ne pas appliquer sur supports dont le pH est supérieur à 9). Possibilité d'être appliqué sur les maçonneries extérieures abritées et sèches (fonds de loggias, etc.).

Le **ROLLATEX MAT** donne des surfaces parfaitement mates, dissimulant ainsi au maximum les défauts de planéité des fonds.

Le **ROLLATEX MAT** par son aspect semi-poché possède un bon pouvoir garnissant et un bon pouvoir couvrant, ce qui lui permet d'absorber les défauts de surface.

Le **ROLLATEX MAT** s'applique facilement, il est pratiquement sans odeur et sèche rapidement, réduisant au minimum le temps d'immobilisation des locaux.

Le **ROLLATEX MAT** contient un inhibiteur de corrosion.

MISE EN ŒUVRE

FONDS ET PRÉPARATIONS

Les fonds définis ci-dessus doivent être conformes aux normes en vigueur.

La préparation des fonds et l'application doivent être conformes aux normes en vigueur.

FONDS NEUFS ET/OU SAINS : élimination des particules non adhérentes, des poussières, etc..., par brossage, grattage ou lavage.

FONDS ANCIENS DE NATURE IDENTIQUE AUX FONDS NEUFS, RECOUVERTS OU NON DE PEINTURE : éliminer les poussières, écailles et efflorescences, par brossage ou grattage. Lessivage ou ponçage des fonds brillants.

Éventuellement, une couche d'impression lorsque les fonds présentent une porosité hétérogène.

Pour le rebouchage, appliquer du TRIFILLER ou TRIFILL (voir fiches techniques de ces produits).

Il faut éliminer la cause des efflorescences si on veut éviter leur réapparition.

MORTIERS HYDRAULIQUES, BÉTON, BRIQUES ET FIBRO-CIMENT : appliquer une couche de ROLLATEX MAT dilué à 5% d'eau.

PLÂTRE, DÉRIVÉS ET BOISERIES : impression au ROLLIMPRIM (voir fiche technique de ce produit).

APPLICATION DU PRODUIT

Conditions climatiques d'application : conformément à la norme NF P 74-201-1.

En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à +8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 65% d'humidité relative.

Le ROLLATEX MAT s'applique en deux couches sur fonds préparés.

MATÉRIEL D'APPLICATION : brosse, rouleau polyester tissé 12 mm, pistolet airless, pistolet pneumatique

DILUTION : prêt à l'emploi, peut être dilué à l'eau

TEINTE : blanc

MISE À LA TEINTE : peut être teinté avec les colorants Trimix

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : STELCLEANER ou eau



CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

AFNOR N F T 36.005 - Famille I - Classe 7b2

Degré de brillant : mat selon la norme AFNOR X08 002 (< 5 valeur à 85°)

Extraits secs

■ en poids : 61% ± 2%

■ en volume : 41% ± 3%

Densité du blanc à 20°C : 1,53 ± 0,05

Aspect en pot : liquide

Temps de séchage à 20°C et 60% d'humidité relative

■ Hors collant : 1 heure

■ Recouvrable : 3 heures (la porosité des matériaux et la température font varier cette durée d'attente)

Rendement : 9 m²/l/couche (variable suivant la rugosité, la porosité du support et le mode d'application)

COMPOSITION

Liant(s) : résines copolymères acryliques

Pigment(s) : dioxyde de titane, rutile

Solvant(s) : eau

CONSERVATION

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert et à température comprise entre 5 et 35°C. Craint le gel.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La fiche de sécurité doit être consultée, si vous ne la possédez pas encore, elle vous sera envoyée sur simple demande. Renseignements également disponibles par internet : www.quickfcts.com, fournisseur AKZO NOBEL COATINGS.

	B.E.P. : FINITION	FICHES TECHNIQUES
	Code examen : 510-23 301	SESSION 2005
EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE		
Durée du BEP : 4 heures.	Coef : 5	Folio :09 / 13

STRUCTURE A PEINDRE SUR INTISSE

Les avantages du produit :

1- Pose facile et rapide

2- Encollage direct du mur

3- Très résistant

- pas de modification de tension au séchage
- découpe possible même mouillé
- repositionnable

4- Très bonne stabilité dimensionnelle
(ne s'allonge pas, ne rétrécit pas, ne se déchire pas)

5- Sans fibre de verre

6- Classement feu M1 et norme DIN 410201

7- Norme DIN 52615 sur la diffusion de la vapeur d'eau

8- Décoratif et économique :
peut être peint avec toute peinture à dispersion, acrylique, ou latex

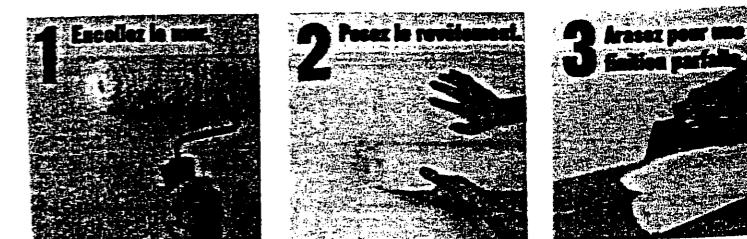
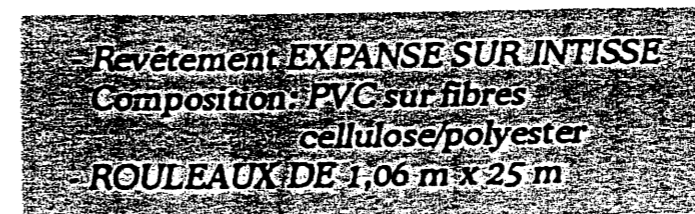
9- Totalement arrachable à sec

Mise en oeuvre

- Les murs doivent être préparés, lisses, propres, solides et secs.
- Recouvrir la couche d'apprêt et/ou les matériaux pouvant transparaître (par exemple les tâches colorées). Stabiliser la surface si nécessaire.
- Aplanir les parties du mur non lisses, reboucher les trous éventuels à l'aide d'un enduit adapté. Nous recommandons une colle pour surfaces non absorbantes (ex : Metylan 1:20) ajoutée d'un adhésif de dispersion 10 %.
- Appliquer la colle sur toute la surface des murs.
- Poser le revêtement bord à bord proprement et sans superposition.
- Chasser l'air au moyen d'un rouleau.
- Le revêtement peut ensuite être peint avec toute peinture à dispersion, acrylique, ou latex.
- Pour rénover une pièce, ce revêtement est entièrement arrachable à sec.

LE "PLUS" INTISSE :

Une pose facile, propre et en 3 temps



Code examen : 510-23 301	B.E.P. : FINITION	FICHES TECHNIQUES
SESSION 2005	EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 10 / 13



**Colle polyvalente
pour papiers peints et
papiers vinyls**

7 rouleaux

SPECIALE M3

Colle polyvalente pour papiers peints et papiers vinyls

DOMAINE D'UTILISATION

SPECIALE M3 est une colle neutre, spécialement adaptée à la pose des papiers peints et vinyls tels que :

- Papiers peints courants, épais, lourds.
- Papiers peints gaufrés simples ou duplexés.
- Papiers peints lavables, lessivables.
- Papiers ingrains, à peindre.
- Papiers vinyls plats, expansés relief (V.E.R.), lourds.
- Papiers peints délicats "encres à l'eau", nerveux.

AVANTAGES

- Pouvoir glissant idéal : permet d'ajuster facilement et rapidement les lés de papiers peints.
- Préparation facile, sans grumeau.
- Neutre : non agressive envers les papiers peints traités avec des encres en phase aqueuse.
- Pouvoir piégeant élevé (TACK) : collage particulièrement bien adapté aux papiers nerveux.
- Traitée fongicide et anti-cryptogamique : évite la formation primaire de moisissures.
- Collage final très résistant : idéale pour la pose en cuisine ou salle de bain.
- Colle sans danger : peut être employée dans tous types de locaux, même occupés ou en présence de public.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Composition : colle en paillettes, à base d'éther d'amidon.
- Densité : 0,3 environ.
- Aspect en solution : colle translucide, onctueuse, moyennement visqueuse.
- pH en solution : 7,0 environ
- Temps de préparation de la colle : 15 minutes environ.
- Résistance aux micro-organismes : très bonne, traitée fongicide et bactéricide.
- Concentration(s) d'emploi : 5 ou 6% (selon les dilutions).
- Résistance finale du collage : 24 à 48 heures(*).
- Rendement par paquet : cf tableau de préparation.
- Conservation colle préparée : supérieure à 8 jours en récipient fermé et hors gel.

(*) Les critères de séchage et résistance finale du collage sont fonction de la température et de l'humidité ambiante, de l'hygrométrie et de la porosité des supports.

PREPARATION DES SUPPORTS

Le DTU 59.1 "Travaux de peinture" définit les règles professionnelles de préparation des supports. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.

Le DTU 59.1 indique les degrés d'humidité maximum admis :

- Support base plâtre : 5%
- Bois et dérivés : 12%.

Le support doit être plan, lisse, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Enlever les anciennes tapisseries, les badigeons, à l'aide du **DISSOUCOL** de **QUELYD**. Éliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépoussiérer les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer si nécessaire, puis éliminer les poussières dues au ponçage, ou appliquer le **PRIMAIRE D'ACCROCHAGE QUELYD** et laisser sécher 24 h minimum.

Reboucher les trous ou fissures. Préencoller les murs neufs trop absorbants (plâtre neuf), avec le préencollant **QUELYD MUR**.

Fixer les supports friables, farineux avec le **DURCISSEUR** de **QUELYD**, en solution alcool ou acrylique. Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (placoplâtre®) avec une impression maigre spécialement adaptée à cet usage.

OBSERVATIONS

- Lire attentivement la notice de pose et suivre scrupuleusement les conseils du fabricant.
- Éviter de débiter la pose à partir d'un angle sortant.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux.
- Les outils se nettoient facilement à l'eau froide.

SPECIALE M3 peut être dopée par adjonction d'une colle vinylique prête à l'emploi telle que la **QUELYD MURALE** de **QUELYD**.

- Ne convient pas pour l'utilisation de la "Machine à encoller".
- Stockage : paquet fermé à l'abri de l'humidité.
- Conservation : ILLIMITÉE en emballage non ouvert et en atmosphère sèche.
- Température d'utilisation : supérieure à 5°C.

CONDITIONNEMENT

- Carton de 30 paquets de 300 g net. GENCOD 3144350006125
- Palette de 40 cartons.
- Fabriqué dans la C.E.E.

Proscrire les impressions riches, nourrissantes, ou les mélanges du type "Restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds.

PREPARATION DE LA COLLE

Mettre dans un seau propre les quantités d'eau suivantes :

Type de papier	Quantité d'eau	Taux de dilution	Rendement
Papiers peints courants, épais lourds, gaufrés encres à l'eau	6 litres	1 : 20	7 rouleaux environ (30 à 35 m ²)
Papiers vinyls V.E.R. Encres gonflantes Papiers nerveux, difficiles	5 litres	1 : 16,7	6 rouleaux environ (25 à 30 m ²)

Agiter rapidement en créant un tourbillon, puis verser le contenu du paquet de **SPECIALE M3** sur les bords de celui-ci. Maintenir une légère agitation pendant environ 30 secondes. Laisser reposer 15 mn. Brasser énergiquement, la colle est prête.

ENCOLLAGE ET POSE

Encoller suffisamment et régulièrement l'envers du papier, plier le lé en "portefeuille" en veillant à bien superposer les lisières, afin d'éviter le séchage prématuré de la colle sur les bords. Les papiers "nerveux" devront être enroulés afin d'annihiler leur "nervosité". Respecter un temps de détrempe de 5 à 10 mn suivant l'épaisseur du papier et les indications du fabricant. Le temps observé sera identique tout au long de la pose. Afficher le premier lé, en ayant pris soin de vérifier l'aplomb. Les lés suivants seront positionnés bord à bord, selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la découpe. Maroufler soigneusement à l'aide d'un balai de colleur ou d'une spatule plastique, de haut en bas et du centre vers les bords. Les taches de colle fraîches seront éliminées immédiatement à l'aide d'une éponge humide et propre.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis-à-vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.


QUELYD

colle à vos exigences

Code examen : 510-23 301	B.E.P. : FINITION	FICHES TECHNIQUES
SESSION 2005	EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 11 / 13

MODÈLE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné appartient à la famille des sols PVC sur mousse en lés de 2 m ou en dalles de 33,33 x 33,33 cm disposant en complément d'une sous-couche armée d'un voile de verre, d'une couche calandree en PVC, sur semelle alvéolaire à mousse PVC chimique de type **TX 182 en lés et Topisol 182 en dalles**. La couche d'usure non chargée est du groupe d'abrasion T et est renforcée par un traitement polyuréthane (TOPCLEAN) facilitant l'entretien.

Il dispose d'une décision d'admission à la marque  et son classement **UPEC** est certifié ainsi que son efficacité acoustique au bruit de choc de **18 dB**. Il dispose d'un traitement fongistatique et bactériostatique.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	TX 182	Topisol 182
Longueur x largeur (m)	: 25 x 2	
Format (cm) / Conditionnement	:	33,33 x 33,33 / Boîte de 5 m ²
Epaisseur totale (mm)	: 2,80	2,80
Couche d'usure (mm)	: 0,25	0,25
Groupe d'abrasion	: T (PVC transparent non chargé)	T (PVC transparent non chargé)
Poids total (g/m ²)	: 2735	2735

PERFORMANCES TECHNIQUES

	TX 182	Topisol 182
Classement UPEC	: U2SP3E2/3C2	U2SP3E2C2
Certificat NF-UPECA	: 305-036.1	305-037.1
Efficacité acoustique certifiée	: ΔL_w 18 dB	ΔL_w 18 dB
Règlement Marque NF-UPECA	: NF 189	NF 189
Classification selon NF EN 651	: 23-31	23-31
Poinçonnement rémanent NF EN 433	: \leq 0,20 mm (à 150 mn)	\leq 0,20 mm (à 150 mn)
Réaction au feu	: M3 sur support M0 et sur support panneau de bois \geq 19 mm - PV n° RA02-0270	
Résistance thermique	: 0,04 m ² K/W (apte au sol chauffant)	0,04 m ² K/W (apte au sol chauffant)
Comportement électrostatique	: potentiel de charges < 2 kV	potentiel de charges < 2 kV
Solidité lumière	: \geq 6	\geq 6

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES

TX 182 et Topisol 182 sont traités *Sanitized* en cours de fabrication traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens.

TX 182 et Topisol 182 bénéficient du traitement de surface TOPCLEAN qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion lors de la mise en service.



DOMAINES D'UTILISATION

Habitations, chambres d'hôtels, bureau individuel, locaux privés de villages de vacances.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2).

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3.

TX 182 : lés inversés, sauf dessins Hêtre et Chêne pose même sens, collage avec une émulsion acrylique préconisée par TARKETT SOMMER.

Traitement des joints : souder à froid à l'aide de la soudure liquide V1008, après réalisation du joint effectué par superposition.

Etanchéité en rives et soudure à chaud nécessaires pour le classement E3.

Topisol 182 : collage avec une émulsion acrylique préconisée par TARKETT SOMMER.

Les dessins non directionnels ne nécessitent aucune contrainte du sens de pose et celui orienté (Boisé), pose à sens contrariés.

Traitement des joints : joints vifs.

ENTRETIEN

Le traitement TOPCLEAN réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches et limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec un détergent neutre, ne nécessite pas l'application d'une émulsion.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Eviter les embouts et les roulettes en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles.

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées. (Edition 07/2002).



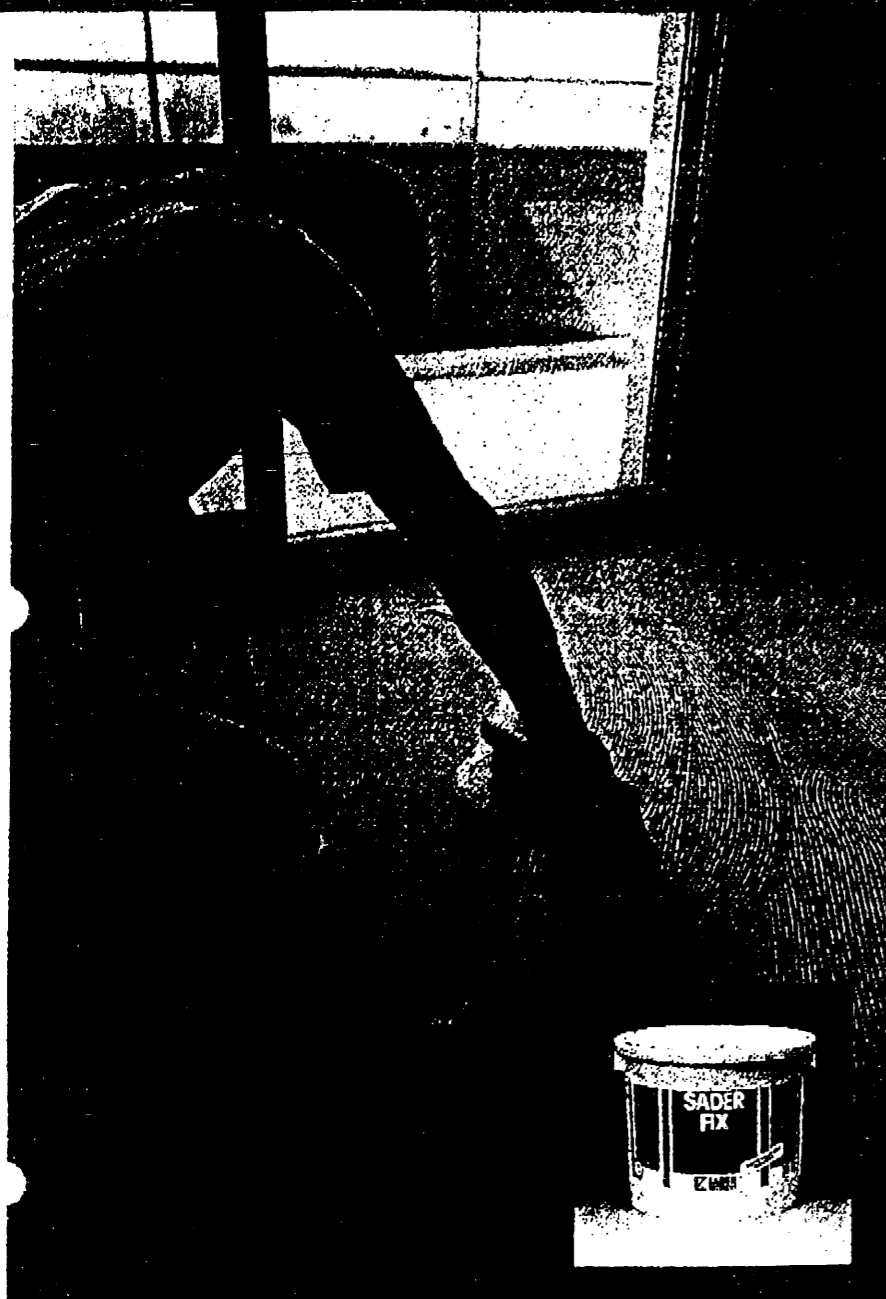
Tarkett Sommer

2, rue de l'Égalité, 92748 Nanterre cedex
 Service Information, Documentation, Echantillons
 Tél. : 01 41 20 42 49 - Fax : 01 41 20 47 00
 www.tarkett-sommer.com - e.mail : infodoc@tarsom.com



Code examen : 510-23 301	B.E.P. : FINITION	FICHES TECHNIQUES
SESSION 2005	EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE	Folio : 12 /13

SADER® FIX



COLLES SOLS ÉMULSIONS

COLLE ACRYLIQUE POLYVALENTE PIÈGEANT ÉLEVÉ

REVÊTEMENTS
POUVANT ÊTRE COLLÉS

- Pour revêtements de sol :
- PVC en dalles ou lés (homogènes ou multicouches)
 - VER, cushion floors
 - Plastiques sur feutre
 - Dalles semi-flexibles
 - Aiguilletés sur mousse SBR
 - Moquettes sur mousse (SBR, PVC, polyuréthane)
 - Moquettes « Action Bac »

Convient également pour revêtements muraux lourds (poids maximal 2 kg/m²) :

- VER
 - PVC homogène mince
- Sur de nombreux supports (voir page 2)

■ PRÉCONISATIONS

Par les principaux fabricants :

SOMMER	BONAR ET FLOTEX
TARAFLEX	BALSAN
FORBO FRANCE	GERFLOR

AVANTAGES

- convient pour tous chantiers (neufs et rénovation).
- bonne résistance aux plastifiants.
- utilisable sur supports perméables ou imperméables.
- film de colle souple et le restant dans le temps.
- permet le collage PVC sur PVC (moyennant certaines précautions).
- colle en émulsion à très faible teneur en solvant, sans gêne et sans danger pour l'utilisateur.

CARACTERISTIQUES

- temps de gommage : 5 à 15 mn.
- temps ouvert : 40 à 60 mn à 20°C (variable selon humidité, température, absorption et rigidité des matériaux, quantité de colle déposée.)
- consommation : 250 à 350 g/ m² (variable selon rugosité des envers des matériaux et spatule utilisée.)

COLLES SOLS ÉMULSIONS

SADER® FIX



PERFORMANCES EXIGÉES ET GARANTIES

■ SPÉCIFICATIONS

- Densité (NF : T 76.300) : 1,32 ± 0,07.
- Viscosité (NF : T 76.102) : 37 500 ± 7 500 mPas.
- pH (NF : T 76.103) : 6 ± 1.
- Couleur : blanc bleuté.

ISO 9001.

Nos usines d'Avellin (59) et Ibois (64) qui fabriquent nos colles Bâtiment ont été certifiées ISO.

■ PERFORMANCES

- Excellente résistance aux plastifiants du PVC.
- Résistance aux sièges à roulettes.

SÉCURITÉ D'EMPLOI

- Ininflammable à l'emploi (colle à l'eau).
 - Sans gêne pour l'utilisateur. Teneur en solvants inférieure à 5 %. Ne contient aucun solvant nocif.
 - Point éclair : sans objet.
 - Teneur en chlore : 0,8 % (NF : T 51.026).
 - Teneur en azote : 2,5 % (NF : M 03.018).
- Nous tenons à votre disposition la fiche de données de sécurité.

- Classement transport :

■ CONFORMITÉ AUX NORMES ET AUX RÈGLEMENTS

- Non concernée (teneur en solvants < 5 %).
- Contient de la colophane.

ASPECTS ÉCONOMIQUES

- Excellent rapport qualité/prix.
- Polyvalente d'emploi.
- Faible consommation.
- Très grande fiabilité : 100 millions de m² de revêtements de sols collés depuis 1980. La colle la plus vendue du marché français.

SADER®, ROXOL® marques déposées - Fabriqué en CEE - BJ 04/97 - 6000 exemplaires

Les renseignements techniques et conseils d'utilisation qui sont donnés à l'occasion de la vente des marchandises le sont à titre purement indicatif et n'impliquent aucun engagement de notre part, les clients devant vérifier l'adaptation des produits à l'utilisation qu'ils en font et ce sous leur responsabilité. Nous garantissons la conformité de nos produits à nos spécifications et aux normes de qualité citées.

SADER® BATIMENT

Ato Findley S.A. - Immeuble Iris
92062 PARIS-LA DÉFENSE - CEDEX
Tél. 01.47.96.94.65 - Fax 01.47.96.90.94

Ato Findley BELGIUM S.A. - Rue de Stalle, 63
Boîte 1 - B 1180 Bruxelles
Tél. (02) 370.20.74 - FAX (02) 332.29.01

atofindley ATO

Code examen : 510-23 301
SESSION 2005

B.E.P. : FINITION
EP1 : REALISATION ET TECHNOLOGIE

FICHES TECHNIQUES
Folio : 13 / 13